



COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

Procès verbal N°3

Réunion du 22 janvier 2014

Présents : P. HAMON, F. RAMARD, L. GORTAIS, O. AVIGNANT, A. RIBOUS, C. GRAIGNIC, S. JESUS

Assiste : S. PERSAN

I- COMPTE RENDU DES CCS du 5/10/2013 et 5/01/2014

Alain Ribous représentait la LBVB à la CCS, P. Hamon ne pouvant pas s'y rendre, il a participé aussi à celle du 5/01/2014.

Ont participé, le Président Rodolph Adams, Jacques Tarracor (gère les coupes de France jeunes) ; Boris Dejean administratif CCS, Frédéric Pastorelo et plus de 2/3 des ligues présentes

1ere réunion des grandes idées et la 2è plus concrète.

Fonctionnement nouveau sur ces réunions, réunion de concertation pour harmoniser tout en restant dans le consensus.

Aucun compte rendu et power point n'ont été fournis par la FFVB, du coup difficile pour A. Ribous de faire un compte rendu détaillé. La CSR demandera un compte rendu des 2 réunions ainsi que les ppt diffusés.

Points abordés :

Les trophées molten

Il s'agit à travers les trophées de valoriser un certain nombre de club labellisé (label molten) en faisant une grande réception sur les finales de coupe de France ou l'AG FFVB.

Seul la LBVB a valorisé le label. A partir de 2014/2015 à priori

4 trophées : -80licenciés ; 80-150 ; +150 ; Et trophée spécial jeune

A chaque fois 3 nominés, chaque ligue peut représenter 4 clubs sur l'ensemble des trophées, un même club ne pouvant pas être nominé 2 fois par olympiade.

O. Avignant trouve que ça mobilise bien les élus des villes, et que la LBVB devrait faire plus de promotion de la labellisation car c'est un bon outil de communication.

COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

Procès verbal N°3

Les TQCN

L'an passé, bilan mitigé, système de péréquation financière, mais trop d'incertitude en amont ce qui compliquait la gestion de l'organisation pour les clubs, idem pour la formule sportive.

Cette saison, 4 tournois nationaux géographiques avec 8 équipes, les 17 et 18 mai 2014:

32 équipes en tournoi de qualification avec liste d'attente pour 16 places en N3

Y a-t-il un transfert de règlement si refus d'accession 2 années de suite ?

La FFVB devait demander aux ligues combien d'accession possible. Ça a été fait. Réponse de la LBVB 4 équipes pourront être proposées. Il faudra demander au PN si accord pour monter et participation au TQCN. Un mail sera envoyé dans les jours à venir.

Un appel à candidature sera fait aux ligues pour organiser chaque tournoi.

Objectif zone sportive

Pour pallier à la pénurie dans certaines zones.

Surtout sur les catégories jeunes travailler sur zone

Divers :

Il serait demandé de supprimer l'article 8.7 qui autorise 2 joueurs jeunes à jouer 2 matchs seniors dans le même week-end car l'article serait détourné de sa fonction première.

COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

Procès verbal N°3

II- CHAMPIONNATS SENIORS

1. Forfait

- PNMR077 ST RENAN / PIPRIAC du 19/01/2014

Le club de PIPRIAC a prévenu par courriel l'équipe adverse et la LBVB qu'il ne serait pas présent pour jouer le match du dimanche par manque d'effectif, les arbitres ont été prévenus.

La CSR décide que :

L'équipe de Pipriac.

Perd la rencontre par forfait (-3 point ; 00/25, 00/25, 00/25) en application de l'article XI.2.1.1. du RGER et sera pénalisée d'une amende de 26 euros en application de l'article XI.2.2.2. du RGER.
--

- RMBA036 TAUPONT / LE PERTRE

Le club du Pertre a prévenu par téléphone le club adverse qu'il ne pourrait pas se rendre au match le samedi soir suite à un problème sur la route.

La LBVB a demandé que lui soit transmis le constat d'accident, n'ayant toujours rien reçu à ce jour par le club du Pertre malgré les relances,

La CSR décide que :

L'équipe de Les Bleuets Le Pertre

Perd la rencontre par forfait (-3 point ; 00/25, 00/25, 00/25) en application de l'article XI.2.1.1. du RGER et sera pénalisée d'une amende de 26 euros en application de l'article XI.2.2.2. du RGER.
--

Et se déplacera au match retour RMBR102 du 12/04/2014.

COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

Procès verbal N°3

III- CHAMPIONNATS JEUNES

1. Forfait

- **JFAA025 VANNES VOLLEY / ST GREGOIRE** du 18/01/2014 :

Le club de ST GREGOIRE a prévenu par courriel l'équipe adverse et la LBVB qu'il ne serait pas présent pour jouer le match du samedi.

La CSR décide que :

L'équipe de St Grégoire.

Perd la rencontre par forfait (-3 point ; 00/25, 00/25, 00/25) en application de l'article XI.2.1.1. du RGER et sera pénalisée d'une amende de 15 euros en application de l'article XI.2.2.2. du RGER.

2. Finales Excellence

Le club de Pontivy demande s'il est possible de déplacer les Finales Excellence au dimanche 18 mai 2014 au lieu du samedi ainsi il pourrait sans doute l'organiser.

La CSR émet un avis favorable, car le club s'est investi.

Les Finales Honneur seront déplacées au samedi 17 mai 2014.

Un courriel sera envoyé au CDVB22 organisateur des Finales Honneur et au club de Pontivy pour les informer du changement de date.

Les clubs seront prévenus dès que nous aurons la confirmation de Pontivy que les réservations de salle sont calées.

III- MEMENTO

1. Senior

Il sera remis à jour par le secrétariat avant d'être renvoyé au membre pour restructuration.

COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

Procès verbal N°3

2. Jeune

Constatation que le règlement existe et que les gens ne le connaissent pas.

Faire en début de saison un rappel des règles, pour éviter des oublis.

Supprimer les forfaits financiers en jeune que la CSR en fasse la proposition au CD.

Faire memento sportif administratif et un déroulement de la sportive.

La formule jeune : rien à dire pour le moment, pas de retour négatif.

IV- DIVERS

Coupe de Bretagne :

Pour la saison 2014/2015

Coupler les benjamins avec les cadets et les poussins avec les minimes, en laissant les dates cadets et minimes sur les dates de Coupe de France.

Rendre le tour de décembre éliminatoire et intégrer les équipes éliminées au 4^{ème} tour.

Augmenter le coût d'inscription qui n'a pas été fait depuis la création pour rendre le budget de cette manifestation plus équilibré. A voir en CD et avec le trésorier.

Championnat senior :

56 : à part la disparité du nombre d'équipe, il manque des équipes, préfère championnat à 10, 8 c'est vraiment trop juste

22 : pourquoi faire autant de match aussi loin et niveau de jeu aléatoire.

Raisonner différemment entre gars et fille

Donner le choix aux joueuses de faire beaucoup de match et peu de match : une poule de 8 + une coupe de Bretagne seniors.

COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

Procès verbal N°3

Faire un sondage aux clubs régionaux sur quelques questions en proposant 3 formules possibles :

- 3 poules de 8, compléter par la coupe de Bretagne
- Poule de 10, formule play off play down

Odile Avignant et Christophe Graignic se proposent de retravailler sur ces formules.

Fin : 23h30

Pierrick HAMON
Président de la CSR

Approuvé au CD du 25/04/2014